

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juin 2008

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-7-8-2

Service consulté

**Subventions d'investissements scolaires (programme E052) : établissements
d'enseignements privés : année 2008**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour voter le programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés. Le montant de ce programme s'élève, pour l'année 2008, à 1 778 839 €.

Conformément à l'article L. 234-6 du Code de l'Education, l'adoption définitive du programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés nécessite un avis préalable du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN). Celui-ci s'est réuni le 13 mai 2008.

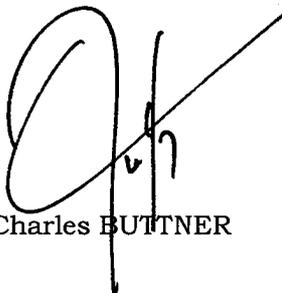
Conformément à l'article L. 442-7 du Code de l'Education, une convention doit être passée avec l'établissement bénéficiaire, à l'occasion de l'attribution de chaque subvention.

Une autorisation de programme de 1 800 000 € a été ouverte au BP 2008 et un crédit de paiement de 1 806 490 € a été inscrit au chapitre 204, nature 2042, fonction 20 du budget 2008.

Je vous propose donc :

1. d'adopter le programme 2008 des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés, d'un montant total de **1 778 839 €**, selon la répartition figurant au tableau annexé au rapport;
2. de m'autoriser à signer les conventions à passer avec les établissements, conformément à la convention-type adoptée par le Conseil Général, le 9 décembre 1999.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUIN 2008**Subventions aux Etablissements d'Enseignement Privé
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Montant de la subvention
EEP00113	ABCM ZWEISPRACHIGKEIT - SCHWEIGHOUSE SUR MODER Aménagement de l'étage en bibliothèque bilingue, salle informatique et bureaux	41 129,44	12 339,00
EEP00109	ASS GESTION COLLEGE DES MISSIONS - BLOTZHEIM travaux bureau CPE, local plonge, nouveau chauffe-eau, fenêtres	55 837,06	16 751,00
EEP00117	ASS GESTION COLLEGE DON BOSCO - LANDSER Réhabilitation salle étude des 4 èmes et mise en conformité électrique	84 452,21	21 221,00
EEP00119	ASS GESTION ECOLE DES FRERES-JEAN XXIII - MULHOUSE gymnase (2ème tranche), aménagement espaces communs, mise aux normes électriques	852 624,12	180 664,00
EEP00118	ASS GESTION ECOLE DES FRERES-JEAN XXIII - MULHOUSE Construction de l'école maternelle (3 ème tranche)	1 266 000,00	380 000,00
EEP00123	ASS GESTION ECOLE JEANNE D'ARC - MULHOUSE Acquisition et phase 1 travaux maternelle	751 470,00	225 441,00
EEP00120	ASS GESTION ECOLE JEANNE D'ARC - MULHOUSE rénovation du collège (2ème phase), chaufferie, électricité, restauration	594 920,34	142 129,00
EEP00107	ASS GESTION ECOLE SAINTE- GENEVIEVE - SAINTE-MARIE- AUX-MINES restauration sols 1er étage, création d'une classe et mise aux normes au 2ème,	34 218,90	10 266,00
EEP00110	ASS GESTION INSTITUT ASSOMPTION - COLMAR Aménagement du CDI et des sanitaires dans locaux du sous-sol	246 848,95	74 055,00

EEP00112	ASS GESTION INSTITUT CHAMPAGNAT ISSENHEIM Liaison fibre optique, mise en conformité bat adm,abri-bus, four	289 138,40	86 741,00
EEP00114	ASS GESTION INSTITUT SAINT JOSEPH - ROUFFACH Aménagement d'une salle de permanence, création d'une sortie extérieure	248 660,36	74 598,00
EEP00122	ASS GESTION INSTITUT SAINTE URSULE - RIEDISHEIM réfection talus suite à sinistre, clôture, pompes de chauffage, sanitaires	73 608,07	22 083,00
EEP00108	ASS GESTION INSTITUTION ST JEAN - COLMAR dégats des eaux-toiture, UPI handicapés cognitifs	331 305,92	99 392,00
EEP00121	ASS GESTION PENSIONNAT SAINTE MARIE - RIBEAUVILLE mise aux normes électriques, garde-corps, sanitaires, matériel de cuisine	73 903,75	22 171,00
EEP00116	ASS ROC (Ressources MOrales et EduCatives) école DANIEL - GUEBWILLER Aménagement d'une salle de classe dans bâtiment récemment acquis	97 506,00	29 252,00
EEP00115	COLLEGE EPISCOPAL - ZILLISHEIM Création d'un nouvel accueil, mise aux normes incendie, remplacement de fenêtres	427 039,50	105 137,00
EEP00111	COLLEGE SAINT ANDRE - COLMAR Création amphithéâtre desservi par ascenseur et escalier, monte-charge cuisine	1 811 949,00	276 599,00
Total			1 778 839,00